

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caponnière

Bâtiment n° 25

La Citadelle, Québec

L'ancienne Caponnière a été construite en 1852, suivant des plans attribués aux Ingénieurs royaux. Elle est située dans la contrescarpe, à l'angle ouest de la Citadelle. Ce bâtiment semi-enterré a subi quelques modifications au cours des ans: une chape de béton a remplacé l'ancienne couverture de pierres sèches et l'accès situé à l'extrémité ouest du passage a été modifié. L'ancienne Caponnière est présentement inoccupée. Elle fait partie de la Citadelle de Québec, un lieu historique national. L'édifice est sous la responsabilité de Parcs Canada. Consulter le rapport 88-161 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'ancienne Caponnière a été désignée «édifice classé» en raison de son importance historique, pour la justesse de sa conception, pour la qualité de sa construction ainsi que pour sa valeur environnementale.

Le bâtiment n° 25 est associé aux activités de défense de l'Amérique du Nord britannique exercées pendant la période d'achèvement de l'édification de la Citadelle (1839-1857). Construite dans la contrescarpe ouest de la Citadelle, à l'extérieur des murs, l'ancienne Caponnière était destinée à commander le fossé inférieur. Du point de vue de l'histoire locale, l'ancienne Caponnière contribue à accentuer le caractère militaire de la Citadelle qui, au siècle dernier, a eu un impact majeur sur l'administration civile de la ville de Québec ainsi que sur son développement territorial.

L'ancienne Caponnière a préservé sa forme particulière qui est tributaire de l'emplacement où elle est située. Dissimulée dans le sol, elle ne laisse voir que sa façade pourvue de meurtrières. Son état de conservation est relativement bon, ce qui indique une construction soignée et un choix de matériaux pour la plupart appropriés aux caractéristiques du site.

La relation du bâtiment n° 25 avec les autres ouvrages défensifs de ce secteur de la Citadelle a été préservée. La présence de l'ancienne Caponnière rehausse le caractère militaire de ce site stratégique. Par ses matériaux et sa conception, elle s'intègre bien aux autres ouvrages défensifs de la forteresse.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'ancienne Caponnière repose sur son concept architectural, sur les matériaux et les techniques de construction employés, ainsi que sur son emplacement stratégique à l'extérieur de la forteresse.

Numéro du BEEFP 88-161

Québec (Québec)

Ancienne Caponnière

Bâtiment n° 25

La Citadelle, Québec

Le bâtiment n° 25 présente les caractéristiques courantes des édifices militaires de l'époque: une construction de maçonnerie solide et fonctionnelle, sans véritable ornement. Dans le cas présent, cette structure est camouflée dans la contrescarpe, ne laissant voir que sa façade brisée par un angle peu prononcé et percée de meurtrières. L'appareil de ce mur est régulier, sauf dans la partie inférieure (qui est, en fait, une partie du mur de l'ancien fossé). Le dessus du bâtiment est caché par le glacis qui descend en pente vers les Plaines d'Abraham, rendant ainsi la Caponnière pratiquement invisible. L'entrée est située dans la contrescarpe du fossé principal, à un niveau plus élevé que le reste du bâtiment.

Il conviendrait de ne pas porter atteinte à l'intégrité de ce parti architectural et de ne pas percer de nouvelles ouvertures. On recommande un entretien continu des joints et le remplacement des pierres endommagées par des éléments en tous points semblables aux anciens (type, taille, couleur et appareil). Par souci de cohérence historique, le style de la porte devrait être conforme au modèle de l'ancienne, si ce n'est pas le cas présentement.

L'intérieur de la Caponnière est entièrement voûté. Il comprend une salle de tir longue et étroite, ainsi qu'un escalier qui mène à la porte d'entrée; cette dernière est précédée d'un vestibule. Présentement, rien ne dissimule les murs de pierres taillées et les voûtes. La mise en valeur éventuelle de ce bâtiment devrait respecter l'allure rudimentaire qui existe présentement. Les recommandations faites pour la maçonnerie extérieure s'appliquent également pour l'intérieur. Enfin, l'accès situé à l'extrémité ouest du passage pourrait éventuellement être remis dans son état d'origine.

La valeur patrimoniale de l'ancienne Caponnière repose aussi sur sa relation avec les autres éléments constituant le système de défense situés dans ce secteur de la Citadelle. Il est donc important de préserver le caractère militaire de l'environnement et de ne pas introduire d'aménagement paysager qui puisse en diminuer la lecture.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

2001.08.27